



Argenteuil le 15 décembre 2020

Monsieur le Président
Mesdames Messieurs les membres du
CA
AB -HABITAT
203 Rue Michel Carré
95872 Bezons

Objet : Motion de soutien au syndicat CGT AB-HABITAT

Monsieur le Président et mesdames et Messieurs les membres du CA,

C'est avec stupeur, que nous venons d'apprendre, que deux plaintes pour diffamation, du Directeur général et de la DRH d'AB-HABITAT, ont été déposées en mars 2020 contre le syndicat CGT AB-HABITAT pour un tract datant de décembre 2019.

Notre organisation, apporte tout son soutien au syndicat CGT AB-HABITAT et s'insurge contre toute atteinte aux libertés syndicales et d'expressions des militants et salariés.

Cette plainte nous indigne, et nous questionne:

- pourquoi une telle plainte, plus de trois mois après les faits reprochés, en pleine période de confinement, où nos camarades revendiquaient haut et fort la prise en compte de mesures sanitaires pour les agents et locataires ?
- Pourquoi l'enquête diligentée par la police, demande à nos militants et à des personnels municipaux, d'Argenteuil et de Bezons, la liste intégrale de nos syndiqués, un tract est il un crime digne d'un tel traitement de toute la CGT ? Devons nous être fiché J ou PJ pour autant ?

Dans la période compliquée dans laquelle nous vivons tous, nous avons plus besoin de relancer un dialogue franc et constructif que d'investir dans des prestations d'avocats pour une « chasse aux sorcières » inutile et sclérosante. Cet argent et énergie dépensés seraient à notre sens, plus utiles aux locataires et aux agents.

Nos organisations exigent :

- Le retrait des deux dépôts de plaintes.
- L'arrêt des enquêtes abusives sur nos structures et adhérents CGT.
- Le retour à un véritable dialogue social de qualité et de proximité.

Pour les UL CGT ARGENTEUIL et BEZONS
Sébastien VELASCO

Pour l'INDECOSA CGT 95
Daniel HOMMEAU